CONGES INTEMPERIES BTP
Caisse d'Alsace

Dénomination sociale : PEINTURES PFISTER SARL
Siret : 41132069000026

Adresse ou Siège Social :
PEINTURE
11 ROUTE DES VOSGES
67160 WISSEMBOURG

Numéro d'adhérent : **160282**

CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX CONGES PAYES ET AU CHOMAGE INTEMPERIES AU 31 DECEMBRE 2011 DELIVRE POUR L'ANNEE 2012

(Articles 43 et 46 I.-2° du code des marchés publics, arrêté du 31 janvier 2003, article 8-4° de l'ordonnance du 6 juin 2005)

Effectif salarié déclaré par l'entreprise sur la dernière déclaration exigible au 31/12/2011 : 4

Je soussigné, Directeur de l'organisme susvisé, dont relève le candidat susnomé pour les cotisations obligatoires relatives aux "Congés Payés" et au "Chômage-Intempéries", atteste, conformément à l'article 43 et 46 I.-2° du code des Marchés Publics, à l'arrêté interministériel du 31 janvier 2003 et à l'article 8-4° de l'ordonnance du 6 juin 2005 que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la caisse, au sens de l'article 46 I.-2° du même code :

- en ce qui concerne les déclarations exigibles au 31 décembre dernier servant à l'assiette des cotisations de "Congés Payés" et des cotisations de "Chômage-Intempéries",

- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations, au regard de toutes les sommes visées par l'article 46 I.-2° et exigibles au 31 décembre dernier.

Fait le 03/01/2012

L'original de cette attestation, valable pour l'année de sa délivrance, devra être conservé pendant toute cette durée. Les candidats aux marchés peuvent en effectuer des photocopies en attestant sur l'honneur leur conformité au présent original.

La loi n° 78-17 au 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux renseignements fournis à la caisse par les entreprises adhérentes. Celles-ci peuvent demander communication de toute information nominative les concernant et figurant dans les fichiers utilisés. Ce droit d'accès peut être exercé à l'adresse de la Caisse.
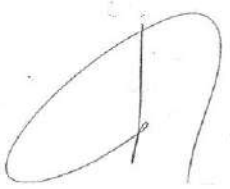
Le Directeur,
M.Urban